



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESSA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 17 - Bibliothèques et Archives - Adhésion à la plateforme numérique de services en ligne de la médiathèque départementale Média-Doo

Bibliothèques et Archives

Adhésion à la plateforme numérique de services en ligne de la médiathèque départementale Média-Doo

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

La médiathèque départementale du Doubs a développé depuis plusieurs années une expertise dans le choix et la mise en ligne de ressources numériques aux usagers des bibliothèques publiques du département. Cette plateforme de service de ressources en ligne s'appelle Média-Doo. Elle offre à tous les usagers des bibliothèques adhérentes de cette plateforme un bouquet de ressources numériques composé et maintenu par la médiathèque départementale du Doubs.

Après avoir satisfait à la formalité de création d'un compte particulier, l'utilisateur à jour d'abonnement a la possibilité de se connecter depuis n'importe quel poste informatique (de sa bibliothèque ou de son domicile) à Média-Doo, à toute heure du jour ou de la nuit. Il y trouve des films en VOD, de la musique en «streaming», de la presse hebdomadaire, des outils d'autoformation (langues étrangères, permis de conduire...). Des ressources en ligne à destination du public jeune sont aussi proposées.

L'accès à ces ressources est illimité sauf pour les films en VOD ou les numéros de magazine limités à 5 prêts mensuels par usager.

Consciente des enjeux de dématérialisation progressive de certains supports et de la demande croissante d'une partie du public pour ces nouveaux services, la bibliothèque municipale de Besançon souhaite offrir à ses usagers ce nouveau type de service.

Plutôt que de développer une solution propre à la collectivité, il paraît plus judicieux et plus économique de s'appuyer sur l'expertise développée depuis plus de cinq ans par les services de la médiathèque départementale. Comme la ville de Montbéliard récemment, ou la collectivité du Grand Dole auprès de la médiathèque départementale du Jura, la Ville de Besançon souhaite adhérer à la plateforme numérique de la médiathèque départementale Média-Doo.

Le coût de cette adhésion est de 10 centimes par habitant et par an, soit 11 700 €.

En cas d'accord, la dépense sera prélevée sur la ligne 011.321/6281 CS 45000.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention jointe.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, M. GONON, M. FAGAUT et Mme FAIVRE-PETITJEAN n'ont pas pris part au vote.

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0



Reçu le 29 SEP. 2017
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

